



# Communiqué de presse

Embargo: 21.05.2015, 9:15

---

## 3 Vie active et rémunération du travail

N° 0351-1504-70

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail

### 7,7 milliards d'heures travaillées en 2014

Neuchâtel, 21.05.2015 (OFS) – **Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre total d'heures travaillées dans le cadre professionnel en Suisse a atteint 7,712 milliards d'heures en 2014, soit une augmentation de 1,2% par rapport à l'année précédente. Entre 2010 et 2014, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps s'est réduite de 5 minutes pour s'établir à 41 heures et 20 minutes, alors que le nombre de semaines de vacances a légèrement progressé, passant de 5,0 à 5,1 semaines.**

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse a atteint 7,712 milliards en 2014, soit 1,2 % de plus que l'année précédente. Si les heures travaillées ne progressent pas aussi fortement que le nombre d'emplois (+2,0%), c'est en raison d'une baisse du nombre moyen de semaines normales d'occupation par emploi (-0,3%) et d'une diminution de la durée hebdomadaire effective de travail par emploi (-0,5%).

#### Près d'un tiers des heures de travail réalisées par les étrangers

En 2014, près d'un tiers des heures de travail sont réalisées par les étrangers (31,9%), alors qu'ils n'occupent que 29,5% des emplois. Les femmes réalisent quant à elles 38,0% des heures travaillées mais occupent 46,5% des emplois. La contribution de ces groupes au volume effectif total de travail s'explique principalement par la représentation proportionnellement plus faible des étrangers respectivement plus forte des femmes dans les emplois à temps partiel.

#### Recul de la durée effective de travail des salariés à plein temps

Entre 2010 et 2014, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) est en léger recul (-5 minutes à 41 heures et 20 minutes en 2014), alors que le nombre de semaines de vacances est en hausse (de 5,0 à 5,1 semaines). Les salariés âgés de 20 à 49 ans disposent de 4,9 semaines de vacances, contre 5,3 semaines pour les 15-19 ans et 5,5 semaines pour les 50-64 ans.

### Plus de 45 heures hebdomadaires dans le secteur primaire

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui présentent toujours la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 45 heures et 8 minutes en 2014). Suivent, dans l'ordre, les branches «Activités financières et d'assurances» (42 heures et 26 minutes), «Hébergement et restauration» (41 heures et 54 minutes) et «Autres activités de services» (41 heures et 52 minutes).

### Plus d'absences que d'heures supplémentaires

D'une manière générale, chez les salariés à plein temps, les heures supplémentaires (taux 2014: 2,4%) sont moins élevées que les heures d'absences (taux 2014: 3,7%). Les seules exceptions sont observées dans les branches «Activités financières et d'assurances», «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» et « Information et communication». Ces dernières enregistrent un taux d'absences plus bas (respectivement 3,0%, 3,3% et 2,9%) que celui des heures supplémentaires (4,6%, 3,5% et 3,1%).

### Taux d'absences pour raison de santé

Les absences pour raison de santé (maladie ou accident) représentent la part la plus importante (75%) du volume annuel d'absences des salariés, suivies des absences liées aux services militaire ou civil et de celles pour raison de congé maternité (10% pour ces 2 raisons). Le taux d'absences pour raison de santé (maladie ou accident) des salariés à plein temps s'élève à 2,8% en 2014. Le taux le plus faible (1,2%) s'observe dans la branche «Agriculture, sylviculture et pêche», celui le plus élevé dans la branche «Transports et entreposage» (3,8%).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

.....  
**Renseignements:**

Rongfang Reutter, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 86,  
e-mail: [Rongfang.Reutter@bfs.admin.ch](mailto:Rongfang.Reutter@bfs.admin.ch)

.....  
Service de presse OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail: [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

Commandes de publications : tél. : +41 58 463 60 60, fax : +41 58 46 36061  
e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [03 - Travail, rémunération](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse :  
<http://www.news-stat.admin.ch>

.....  
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## **Annexe méthodologique**

### **Statistique du volume du travail (SVOLTA)**

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale. La SVOLTA prend donc en considération :

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale. Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

### **Enquête suisse sur la population active (ESPA)**

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2<sup>e</sup> trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 105'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 21'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

**T1 Volume annuel effectif du travail et durée annuelle effective du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, 2009-2014**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>1)</sup>	Volume annuel effectif du travail en millions d'heures						Durée annuelle effective du travail en heures par emploi					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Sexe</b>												
Hommes	4 654	4 666	4 767	4 782	4 762	4 779	1 787	1 784	1 779	1 759	1 737	1 717
Femmes	2 724	2 743	2 792	2 819	2 862	2 934	1 217	1 238	1 235	1 221	1 215	1 215
<b>Nationalité</b>												
Suisses	5 226	5 266	5 307	5 300	5 269	5 255	1 481	1 489	1 485	1 470	1 451	1 433
Etrangers	2 152	2 143	2 252	2 301	2 354	2 458	1 639	1 656	1 647	1 618	1 606	1 605
<b>Taux d'occupation</b>												
Plein temps (90%-100%)	5 934	5 917	6 043	6 039	6 019	6 022	1 925	1 933	1 923	1 906	1 887	1 881
Temps partiel (moins de 90%) dont	1 443	1 493	1 516	1 562	1 605	1 690	820	843	843	840	842	846
Temps partiel I (50-89%)	1 034	1 084	1 104	1 135	1 170	1 250	1 221	1 246	1 235	1 228	1 223	1 229
Temps partiel II (moins de 50%)	409	409	412	427	435	440	448	454	456	456	458	449
<b>Statut d'activité</b>												
Indépendants	...	792	777	761	758	720	...	1 796	1 762	1 717	1 691	1 612
Salariés propriétaires de leur entreprise	...	353	360	366	357	369	...	1 876	1 864	1 865	1 836	1 772
Collaborateurs familiaux	...	100	114	108	112	108	...	1 051	1 102	1 074	1 069	1 051
Salariés	...	5 855	6 000	6 062	6 097	6 222	...	1 508	1 508	1 492	1 478	1 474
Apprentis	...	310	307	303	300	293	...	1 374	1 371	1 360	1 342	1 340
<b>Total</b>	<b>7 378</b>	<b>7 410</b>	<b>7 559</b>	<b>7 601</b>	<b>7 623</b>	<b>7 712</b>	<b>1 524</b>	<b>1 533</b>	<b>1 530</b>	<b>1 512</b>	<b>1 496</b>	<b>1 484</b>

1) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.  
 ... Résultats non disponibles (suite au changement de périodicité de la source principale de la SVOLTA, les données pour l'année 2009 ne sont pas disponibles à ce niveau de détail).

**T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps<sup>1)</sup>, 2010-2014**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>2)</sup>	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2010-2014
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41,93	41,92	41,93	41,91	41,88	-3 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	1,09	1,06	1,04	1,04	1,01	-5 min
- Durée hebdomadaire des absences	1,61	1,55	1,56	1,68	1,55	-3 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	<b>41,42</b>	<b>41,42</b>	<b>41,41</b>	<b>41,26</b>	<b>41,34</b>	<b>-5 min</b>

1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.  
 2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.

**T3 Salariés à plein temps<sup>1)</sup>: composantes de la durée hebdomadaire effective du travail, taux d'absences, taux d'absences en raison de maladie/accident et taux d'heures supplémentaires selon la section économique, 2014**

SVOLTA

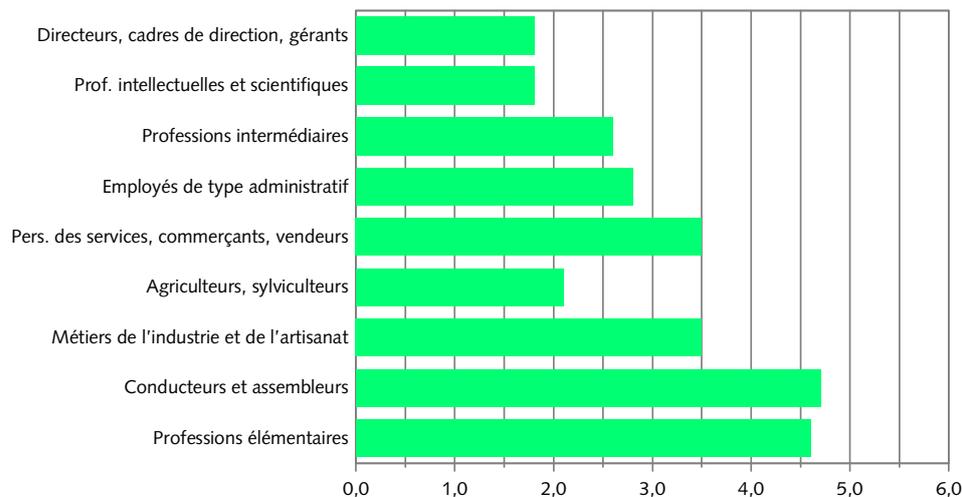
Concept intérieur <sup>2)</sup>	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences <sup>3)</sup>	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail	Taux d'absences <sup>3)</sup>	Taux d'absences en raison de maladie/accident	Taux d'heures supplémentaires
	en heures par emploi				en %		
<b>Section économique NOGA</b>							
A Agriculture, sylviculture	45,96	1,48	0,66	45,14	3,2	1,2	1,4
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41,41	1,68	0,93	40,66	4,1	3,0	2,2
F Construction	41,95	1,84	0,70	40,81	4,4	2,9	1,7
G Commerce, réparation	41,82	1,57	1,03	41,28	3,8	3,0	2,5
H Transports et entreposage	41,99	1,81	0,61	40,79	4,3	3,8	1,5
I Hébergement et restauration	42,76	1,46	0,61	41,90	3,4	2,6	1,4
J Information et communication	41,19	1,19	1,28	41,28	2,9	1,9	3,1
K Activités financières et d'assurance	41,78	1,25	1,91	42,44	3,0	2,1	4,6
L/N Immobilier, activités administratives	41,94	1,77	0,74	40,92	4,2	2,9	1,8
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41,66	1,36	1,46	41,77	3,3	2,2	3,5
O Administration publique	41,77	1,32	0,42	40,87	3,2	2,7	1,0
P Enseignement <sup>4)</sup>	...	...	...	...	...	...	...
Q Santé humaine et action sociale	42,30	1,81	0,80	41,28	4,3	3,3	1,9
R/S/T Autres activités de services	41,89	1,15	1,13	41,87	2,8	2,3	2,7
<b>A-T Total</b>	<b>41,88</b>	<b>1,55</b>	<b>1,01</b>	<b>41,34</b>	<b>3,7</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>

- 1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.
- 2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
- 3) Comprend les absences pour raisons de maladie/accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Les vacances et les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.
- 4) Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**Taux d'absences en raison de maladie/accident des salariés occupés à plein temps par grands groupes de profession<sup>1)</sup>, en 2014**

G 1

en %



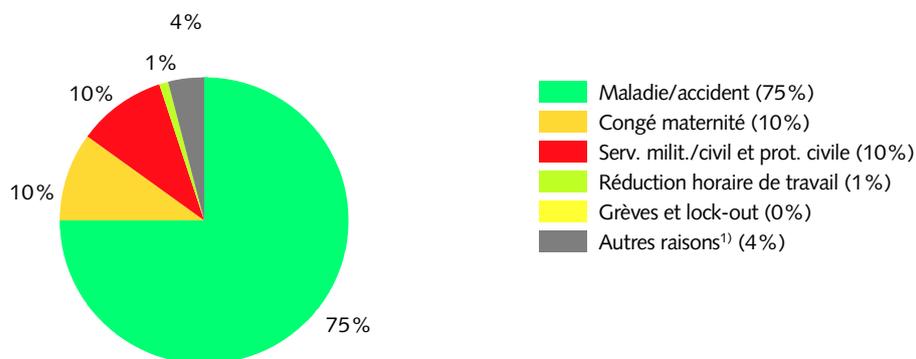
1) International Standard Classification of Occupations ISCO-08

Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2015

**Volume annuel des absences des salariés en 2014, par raison d'absence, répartition en %**

G 2



<sup>1)</sup> Comprend les absences en raison du mauvais temps et les absences pour des raisons personnelles ou familiales.

Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2015